



Monsieur Julien DUBOIS
Maire de Dax
Hôtel de ville
Rue Saint Pierre - BP 344
40107 DAX

Bordeaux, le 19 décembre 2022

Objet : résultats du label « Villes et Villages Fleuris » 2022
Dossier suivi par Evelyne Chaminade (☎ 05 55 11 06 07)

Monsieur le Maire,

Suite à la visite des membres du jury pour le Label « Villes et Villages Fleuris » dans votre commune cette année, le jury régional lors de sa plénière a délibéré et vous annonce

la confirmation du Label "Villes et Villages Fleuris" 3 Fleurs et
la proposition pour l'attribution de la 4^{ème} Fleur au Conseil National des Villes et Villages Fleuris pour 2024.

Je tiens personnellement à vous remercier de l'accueil réservé aux membres du jury lors de leur passage dans votre commune. Ce courrier est accompagné du rapport établi par les membres du jury, que je vous invite à consulter. Il comporte des observations constructives qui peuvent vous permettre de progresser dans le label. Les conseils prodigués sont en effet source d'amélioration dans la démarche de valorisation de l'attractivité de votre territoire, tout en tenant compte du contexte environnemental d'aménagement et d'embellissement qui améliore la qualité de vie des habitants.

Je vous remercie chaleureusement pour votre engagement constant et votre volonté affirmée de rendre la région Nouvelle-Aquitaine plus attractive et plus accueillante, en prenant en compte les enjeux du développement durable.

La date de remise des prix du Label « Villes et Villages Fleuris » vous sera communiquée en début d'année, et je compte sur votre présence pour partager ensemble ce moment convivial.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de mes salutations respectueuses.

Christelle CHASSAGNE
Présidente du CRT Nouvelle-Aquitaine
Présidente du Jury Régional du Label Villes et Villages Fleuris



RAPPORT DE VISITE

Nom de la commune : DAX _____ Département : Landes _____

Nombre d'habitants : 21739 _____

Classement au moment de la visite :

Candidate 1 Fleur 2 Fleurs 3 Fleurs 4 Fleurs / avertissement

Membres du jury : Thierry LAFAYE, Christophe MORNET, Philippe BODSON _____

Personnes rencontrées : ERIDIA Martine : Adjointe au Maire, CAMIADE Gisèle : Conseillère municipale, DUBOURDIEU Jean Paul : Conseiller municipal, BOUCAU Patrice : Conseiller municipal, LARTIGAU Sandra, conseillère municipale, LASCARAY Marc : chef projets Parcs et fontaines, HABERT Renaud : Directeur des services parcs et jardins, GATUING Simon : chef d'exploitation. _____

1. LA VISITE DU JURY

Accueil, présence du binôme élu-technicien, pertinence du circuit, respect du temps imparti, qualité du dossier, etc.

Points positifs : très bon accueil de l'équipe malgré l'absence de Monsieur le Maire à qui nous souhaitons un bon rétablissement. Le dossier a bien été présenté et le temps du circuit parfaitement respecté, l'équipe de la ville nous a proposé un film de présentation.

Points à améliorer : pour pouvoir mieux profiter du parcours et des explications des intervenants, le jury propose que celui-ci soit retravaillé. Le temps a parfaitement été respecté mais le ressenti du jury a été que ce parcours s'est déroulé un peu au pas de course afin que les techniciens et élus puissent donner toutes les informations dans le temps imparti. Les points forts de la stratégie municipale en matière de valorisation du cadre de vie mériteront d'être davantage développés lors de l'accueil en Mairie.

2. LE PROJET MUNICIPAL

Motivations pour l'obtention du label, connaissance des critères d'évaluation, stratégie d'aménagements paysagers, échanges avec les partenaires, etc.

Points positifs : la ville a émis le souhait de vouloir évoluer vers le label 4 fleurs. Très bonne connaissance de la grille, les plans de gestions sont effectués et matérialisés. Travail transversal bien présent entre les services de la ville

De nombreux travaux sont réalisés en mairie en ce qui concerne les différents projets. Un gros travail a été entrepris en matière de communication, les objectifs de la ville sont bien édités et communiqués aux habitants qui sont par ailleurs associés aux nouveaux projets d'aménagement.

Points à améliorer : penser à communiquer systématiquement lors de vos informations sur la labellisation « Villes et Villages fleuris »

3. ANIMATION ET PROMOTION DE LA DEMARCHE

Concertation avec la population, informations envers les touristes, actions pédagogiques, etc.

Points positifs : choix des arbres de la place du marché effectués en concertation avec les habitants, potagers en carré, Concours des maisons fleuries, visites guidées à thèmes des jardins en ville, maison de la Barthe, Jardins pédagogiques. Création d'un îlot de fraîcheur en centre-ville.

Points à améliorer : malgré ce qui est indiqué dans le document de présentation « La promotion du Label est mise en place sur le site internet de la ville et sur tous les supports pédagogiques de la communication produits par les espaces verts (panneau, flyers) » nous n'avons pas trouvé le logo du label sur les documents et flyers qui ont été mis à notre disposition (cette information a été donnée à l'équipe pendant le parcours). Le jury propose de l'intégrer à tous les documents de communication.

4. PATRIMOINE VEGETAL ET FLEURISSEMENT

Arbres, arbustes, pelouses, prairies, couvre-sol, plantes mellifères et nectarifères, fleurissement (entretien, diversité, pertinence des plantations et créativité), etc.

Points positifs : diversité, pertinence, qualité, stratégie de renouvellement. La diversité arbustive est améliorée et adaptée au contexte tout en privilégiant des palettes à fleurs et à fruits.

Les suspensions florales ont été diminuées au profit d'un fleurissement en pleine terre. La ville abrite le conservatoire national du *laegerstroemia* et du vignoble landais.

Points à améliorer : les massifs de plantes vivaces sur la place de la fontaine chaude ont besoin d'être renouvelés voire d'être repensés afin de présenter un meilleur rendu esthétique sur ce lieu stratégique très fréquenté par les habitants et les curistes. D'une façon générale le fleurissement sur l'ensemble de la ville a besoin d'être plus étoffé et plus volumineux.

5. GESTION ENVIRONNEMENTALE

Préservation de la biodiversité, des ressources naturelles (eau, sol, intrants, déchets verts, énergie), stratégie de sensibilisation et actions contre le réchauffement climatique, etc.

Points positifs : lâché de coccinelle, mobilisation de la commune autour de la démarche environnementale grâce aux documents de planification mais également aux actions concrètes mises en place.

Un rucher école, une zone Natura 2000, la PBI, une brigade de l'environnement, l'îlot de fraîcheur, l'aménagement de la zone naturelle avec animation pour tous à la maison de la Barthe, prairie fleurie et gestion différenciée, une forêt pédagogique gérée par l'ONF avec les classes de 4eme.

Points à améliorer : lors de la prochaine visite prévoir de présenter les différents plans de gestion. Continuer la suppression des bâches de paillage en plastique.

6. QUALITE DE L'ESPACE PUBLIC

Patrimoine bâti, façades, propreté, voiries, publicité, réseaux, mobilier urbain, accessibilité, etc.

Points positifs : maîtrise de la publicité et des enseignes, belle démarche de Rénovation des façades, effacement des réseaux bien présent, Intégration du mobilier urbain, Diminution des corbeilles de ville, accessibilité prise en compte Mise en place de coulées vertes dans les quartiers d'habitation.

7. ANALYSE PAR ESPACE

Entrées de commune, centre-bourg, quartiers d'habitation, parcs et jardins, jardins familiaux, abords d'établissements publics, cimetières, espaces sportifs, aires de jeux, espaces naturels, trame verte et bleue, zone d'activité, etc.

Points positifs : quartier de CUYES avec une démarche participative de co-conception et co-construction bien réalisée. Entrée de ville bien gérée et agréable.

Points à améliorer : le jury propose que soit intégré dans le parcours la visite des terrains sportifs, arènes, cimetière pour que le travail transversal entre ces services soit présenté. Le centre-ville pourrait être un peu plus riche en fleurissement

Décision du jury :

- Maintien du niveau évalué
- Attribution du niveau supérieur
- Maintien du niveau évalué sous conditions
- Retrait du niveau évalué

Classement à l'issue de la visite :

- 0 Fleur
- 1 Fleur
- 2 Fleurs
- 3 Fleurs
- 4 Fleurs

CONCLUSION GENERALE DU JURY :

Le jury vous remercie pour l'accueil et les échanges qui vous ont permis de présenter la démarche d'amélioration du cadre de vie de votre commune autour des enjeux du Label des Villes et Villages Fleuris. Le jury a apprécié : la cohérence et la cohésion de l'équipe municipale ainsi que la stratégie globale sur le territoire issue d'une bonne connaissance de son patrimoine. La mise en place de l'art dans les différents espaces de la ville qui est accompagné par l'animation estivale. La qualité du patrimoine arboré, le Parc du Sarrat classé Jardin Remarquable, et d'une manière générale la valorisation du patrimoine. Toutefois le fleurissement pourrait être amélioré par une meilleure densité de plantation et la promotion du Label devrait être renforcée dans les différents outils de communication vers les touristes.

En fonction des résultats de la grille d'évaluation et pour donner suite à la visite effectuée sur votre commune, le jury a décidé de maintenir le Label « Villes et Villages Fleuris » 3 Fleurs et de proposer à la ville de candidater à la 4^{ème} fleur pour 2024

Avant de recevoir le jury national nous vous proposons d'effectuer un ou plusieurs jurys blancs de préparation afin de préparer votre candidature et la visite du jury national.

ANNEE DE LA PROCHAINE VISITE : 2024 PAR LE JURY VVF NATIONAL